

# Rapports sur les résultats en ligne (RREL)



## À quoi ressemble le nouveau système RREL?

En parallèle au lancement de Vers un chez-soi, en 2019, la Direction des politiques en matière d'itinérance (DPMI) a conçu un nouveau système de rapports sur les résultats en ligne (RREL) pour s'adapter aux changements requis par le programme Vers un chez-soi. Le nouveau système RREL remplace l'ancien Réseau de rapports électroniques et d'information sur l'itinérance (RREII), introduit en 2011.

Le RREL sert à recueillir les données issues des **Détails du projet** et des **Résultats annuels** de projets financés grâce aux volets de financement suivants de Vers un chez-soi : Communautés désignées, Itinérance chez les Autochtones, Itinérance dans les communautés rurales et éloignées, Itinérance dans les territoires et COVID-19.

Les données issues des rapports détaillés du projet et de ses résultats annuels appuient la participation ministérielle, l'élaboration des politiques de programmes, la mesure du rendement du programme et les rapports ministériels. En outre, les principales conclusions sont transmises aux organismes financés, fournissant ainsi un aperçu des réalisations du projet.

### RAPPORTS SUR LES DÉTAILS DU PROJET

Les rapports sur les détails du projet fournissent de l'information au sujet des activités financées par Vers un chez-soi et des populations qui devraient bénéficier de ces activités.

### RAPPORTS SUR LES RÉSULTATS ANNUELS

Les rapports sur les résultats annuels fournissent des données sur les résultats des projets financés par Vers un chez-soi. Les résultats définissent les réalisations accomplies dans les communautés en vertu des priorités suivantes de Vers un chez-soi : le logement, la prévention et l'orientation vers des services offerts à l'extérieur des refuges, la prestation de services de soutien à la clientèle, les investissements en immobilisations, la coordination de ressources et collecte de données, ainsi que les services médicaux et de santé en réponse à la COVID-19.

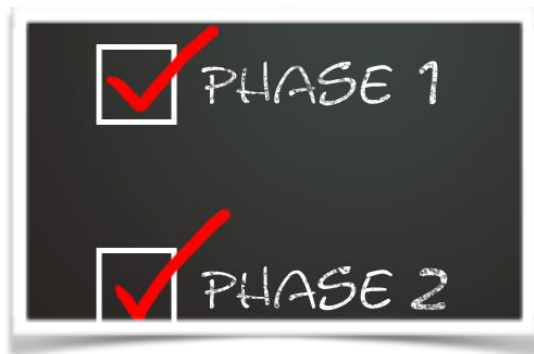
## Microsoft Dynamics 365

Le nouveau système RREL tire parti d'un produit Microsoft Dynamics 365 qui permettra d'accroître l'efficacité des rapports, ainsi que la qualité et l'exactitude des informations recueillies pour les projets financés dans le cadre de Vers un chez-soi.

L'interface RREL de Microsoft Dynamics 365 est disponible aux employés du gouvernement du Canada (GC). Parmi ces **utilisateurs internes (GC)**, on retrouve le personnel de Service Canada et de l'administration centrale (AC).

Les utilisateurs qui ne sont pas des employés du GC utiliseront une interface de portail Web pour accéder au système RREL. Le portail sert de point d'accès externe personnalisé aux données entreposées grâce à Microsoft Dynamics 365.

Parmi les **utilisateurs externes**, on retrouve les bénéficiaires de financement sous les Entités communautaires, les CISSS/CIUSSS et les organismes sous le modèle de responsabilité partagée.



**Le nouveau système RREL sera livré en deux phases concurrentes.**

- La phase 1 sera lancée au début de 2022.
- La phase 2 devrait être lancée à l'automne 2022.

**La phase 1** du nouveau système RREL fournira des caractéristiques et fonctionnalités du produit minimal viable permettant la saisie d'informations sur les détails du projet.

**La phase 2** livrera une version enrichie du système RREL, dotée de caractéristiques et fonctionnalités permettant la saisie de données issues des résultats annuels et assurant la validation de la qualité des données.

## FORMATIONS SUR LE SYSTÈME RREL – PORTAIL ET DYNAMICS 365

L'équipe des rapports sur les résultats de la DPMI a élaboré plusieurs documents de formation, y compris des tutoriels écrits et enregistrés pour aider les utilisateurs internes et externes du RREL à établir des rapports détaillés de leurs projets en utilisant le système RREL.

Nous encourageons vivement les utilisateurs à prendre le temps de se familiariser avec les outils disponibles pour améliorer leur capacité à établir des rapports précis sur les détails du projet. Les documents de formation au système RREL sont disponibles sur la **Plateforme d'apprentissage sur l'itinérance**.

Pour toute question concernant le nouveau système de Rapports sur les résultats en ligne, veuillez communiquer avec l'équipe RREL à l'adresse suivante : [NA-RROL-RREL-GD@hrsdc-rhdcc.gc.ca](mailto:NA-RROL-RREL-GD@hrsdc-rhdcc.gc.ca).



## Quelles sont les prochaines étapes en ce qui concerne les rapports sur les détails de projet et sur les résultats annuels?

En raison des retards dans la mise en œuvre du système RREL, les récipiendaires du financement de Vers un chez-soi ont été invités à présenter les détails de leurs projets pour les deux premières années du programme Vers un chez-soi (de 2019-2020 à 2020-2021) dans le cadre d'un exercice manuel de collecte de données.

### Sur quelles informations les bénéficiaires seront-ils tenus de faire rapport une fois le nouveau système RREL lancé?

- ▶ **Rapports détaillés du projet** – du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2021
  - Les détails du projet soumis par les bénéficiaires à l'AC pour les projets financés de 2019-2020 à 2020-2021 ont été saisis dans le système RREL par les employés de la DPML.
  - Par conséquent, les bénéficiaires de financement ne seront pas tenus de saisir leurs rapports sur les détails du projet dans le cadre de Vers un chez-soi pour cet exercice financier.
  
- ▶ **Modifications aux projets** financés du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2021
  - **Les modifications aux projets** financés du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2021 seront traités dans le système RREL lors de la mise en œuvre de la phase 2.
  - Entre-temps, les organismes doivent tenir un registre des projets ayant subi des modifications au cours de cet exercice.
  - **Informations à ajouter au registre** : les nouvelles dates de fin, le financement supplémentaire versé aux activités existantes ou aux nouvelles activités et les nouvelles populations cibles.
  
- ▶ **Rapports détaillés des projets** financés du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2024
  - Les récipiendaires saisiront les détails des nouveaux projets de Vers un chez-soi financés à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021 directement dans le nouveau système RREL.

### Échéanciers

- Les nouveaux projets financés du **1<sup>er</sup> avril 2021 au 28 février 2022** doivent être saisis dans le système RREL [avant le 31 mars 2022](#).
- Les nouveaux projets financés du **1<sup>er</sup> mars 2022 au 31 mars 2024** doivent être saisis dans le système RREL [dans les 30 jours](#) après la date de début du projet.

- ▶ **Rapports sur les résultats annuels** – du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2021
  - Les rapports sur les résultats annuels soumis par les bénéficiaires à l'AC pour les projets financés de 2019-2020 à 2020-2021 seront saisis dans le système RREL par les employés de la DPMI.
  - Par conséquent, les récipiendaires de financement ne seront pas tenus de saisir leurs rapports annuels sur les résultats dans le cadre de Vers un chez-soi pour ces deux périodes financières (2019-2021).
  
- ▶ **Rapports sur les résultats annuels** – du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2024
  - Les récipiendaires saisiront les données issues des résultats annuels dans le système RREL pour chaque exercice à partir de 2021-2022.

### Échéanciers

- Les résultats annuels des projets financés **du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2024** doivent être saisis dans le système RREL au plus tard soixante (60) jours après la fin de chaque exercice de Vers un chez-soi.

## Des questions?

Pour toute question concernant le nouveau système de Rapports sur les résultats en ligne (RREL), veuillez communiquer avec l'équipe RREL à l'adresse suivante : [NA-RROL-RREL-GD@hrsdc-rhdcc.gc.ca](mailto:NA-RROL-RREL-GD@hrsdc-rhdcc.gc.ca).